

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel Rouen, 1788

46. Confrere. Collegue. Associé.

urn:nbn:de:hbz:466:1-60158

SYNONYMES fitions relatives à l'état; & à veuvage, des prépositions relatives à la durée.

Plusieurs saintes semmes ont passé de la viduité à la profession religieuse; mais aujourd'hui que la plupart des mariages se contractent par des vues que la religion & la saine raison proscrivent également, un veuvage d'un an paroît un fardeau

bien lourd.

L'esprit du Christianisme recommande singuliérement la modestie, la retraite & la priere, aux semmes qui vivent en viduité: que faut-il donc penser de la religion de celles qui, pendant leur veuvage, assichent des liaisons, & se donnent des licences qu'elles n'auroient osé se permettre étant filles? (B.)

46. CONFRERE. COLLEGUE. ASSOCIÉ.

L'idée d'union est commune à ces trois tetmes; mais elle y est présentée sous des aspects différents.

Les confreres sont membres d'un même corps, religieux ou politique; les collegues travaillent conjointement à une même opération, soit vo-lontairement, soit par quelque ordre supérieur, les associés ont un objet commun d'intérêt.

Le fondement nécessaire de l'union entre des confreres, c'est l'estime réciproque; entre des collegues, c'est l'intelligence, entre des associés,

c'est l'équité.

Il importe à notre tranquillité personnelle de bien vivre avec nos confreres, de captiver leur estime, de leur accorder la nôtre; &, s'ils nous forcent de la leur refuser, de garder au moins les bienséances.

Il importe ausuccès des opérations où nous sommes chargés de concourir, de nous enten-

FRANÇOIS. dre avec nos collegues; de leur communiquer prétoujours nos vues; de déférer souvent aux leurs; &, si nous sommes forcés de les contredire ou de duité leur résister, de le faire avec les plus grands méue la nagements : la conduite de Cicéron à l'égard vues d'Antoine, son collegue dans le consulat, est un égamodele de conduite en ce genre. deau Il importe à nos propres intérêts de respecter ceux de nos associés, de leur inspirer de la conngufiance par nos principes, de la confirmer par notre ere, équité; &, si la perte n'est pas excessive, de ut-il faire même quelques sacrifices à leurs prétenpentions. (B.) & se sé se 47. FACTION. PARTI. * Ces deux termes supposent également l'u-IÉ. nion de plusieurs personnes, & leur opposition à quelques vues différentes des leurs: c'est en tet. cela qu'ils sont synonymes. Mais faction anects nonce de l'activité & une machination secrete, contraire aux vues de ceux qui n'en font point. rps, Parti n'exprime qu'un partage dans les opillent mions. (B.) V0-* Le terme de parti par lui-même n'a rien ur, d'odieux : celui de faction l'est toujours. Un grand homme & un médiocre peuvent des avoir affément un parti à la Cour, dans l'armée, des à la ville, dans la littérature; on peut avoir un ciés, parti par son mérite, par la chaleur & le nombre de ses amis, sans être chef de parti; le Mae de réchal de Catinat, peu confidéré à la Cour, s'éleur toit fait un grand parti dans l'armée sans y pré-1045 tendre. oins Un chef de parti est toujours un chef de faction : tels ont été le Cardinal de Retz, Henri, 10115 Duc de Guise, & tant d'autres. ten-